

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 15 FEVRIER 2018

### COMPTE-RENDU

Séance du 15 Février 2018

**Membres :**

Composant le Conseil : 39

En exercice : 39

L'an deux mille dix-huit, le quinze février à vingt heures dix, le Conseil municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué le neuf février deux mille dix-huit, s'est réuni salle du Conseil, à l'hôtel de Ville de Stains, sous la présidence de Monsieur Azzédine TAÏBI, maire.

**Étaient présents :**

M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA N'GOLO, M. Larbi LEBIB, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Nicolas STIENNE, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, Mme Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE

**Étaient absents représentés :**

Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN	a donné pouvoir à	M. Azzédine TAÏBI
M. Kassem IDIR	a donné pouvoir à	M. Géry DYKOKA N'GOLO
Mme Françoise ABDERIDE	a donné pouvoir à	M. Nicolas STIENNE
Mme Karina KELLNER	a donné pouvoir à	Mme Angèle DIONE
Mme Nadia ZEHOU	a donné pouvoir à	M. Olivier MATHIS
M. Lamine SAÏDANE	a donné pouvoir à	Mme Nabila AKKOUCHE
M. Abdelfattah MESSOUSSI	a donné pouvoir à	M. Philippe LENAOUR
M. Erol ERSAN	a donné pouvoir à	M. François VIGNERON
Mme Favella HIMEUR	a donné pouvoir à	Mme Zaiha NEDJAR
Mme Khalida MOSTEFA SBAA	a donné pouvoir à	Mme Najia AMZAL jusqu'à l'affaire n° 1.2
M. Madi BOINA BOINA	a donné pouvoir à	M. Julien MUGERIN
Mme Sylvie JEANNOT	a donné pouvoir à	Mme Marie-Claude GOUREAU jusqu'à l'affaire n° 1.2

**Sont arrivés en cours de séance :**

M. Mathieu DEFREL à l'affaire 2.1, Mme Khalida MOSTEFA SBAA à l'affaire 2.1, Mme Sylvie JEANNOT à l'affaire 2.1,

**Étaient absents :**

Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, M. Khader ABDELLALI.

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Claude DE SOUZA

## Communication du Maire

Monsieur le Maire rend compte des décisions du Maire en application de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire.

### Affaire n° 1.1 - Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur: Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **35 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UNIQUE : DESIGNNE** Jean-Claude DE SOUZA, Conseiller municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### Affaire n° 1.2 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 décembre 2017

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **35 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE),

**ARTICLE UNIQUE : APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 décembre 2017.

### Affaire n° 2.1 - Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales

Rapporteur : Zaiha NEDJAR

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude

GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UNIQUE :** PREND ACTE des éléments détaillés du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant la commune de Stains.

**Affaire 3.1 : Débat d'orientations budgétaires 2018**

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOUE (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE),

**ARTICLE UNIQUE :** ADOPTE, après en avoir débattu, le rapport relatif au débat d'orientations budgétaires 2018.

**Affaire 3.2 : Vote des taux 2018 de la fiscalité communale**

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOUE (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE),

**ARTICLE UNIQUE :** APPROUVE les taux de la fiscalité directe pour l'exercice 2018 comme suit :

	Bases prévisionnelles 2018	Taux 2018
Taxe d'habitation	NC	25.82%
Foncier bâti	NC	24.90%
Foncier non bâti	NC	37.54%

**Affaire 3.3 : Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public d'entretien, de création et de contrôle des aires de jeux, des équipements sportifs ludiques et sols sur le territoire de Plaine Commune**

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL,

Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE),

**ARTICLE UN : APPROUVE** la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public d'entretien, de création et de contrôle des aires de jeux, des équipements sportifs ludiques et sols sur le territoire de Plaine Commune.

**ARTICLE DEUX : APPROUVE** la désignation de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune comme coordonnateur du groupement de commandes.

**ARTICLE TROIS : APPROUVE** la désignation de la commission d'appel d'offres du coordonnateur en tant que commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

**ARTICLE QUATRE : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer la convention constitutive du groupement ainsi que tout acte y afférent, et à prendre toutes les mesures d'exécution de la convention pour ce qui le concerne.

**ARTICLE CINQ : AUTORISE** le Président de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune, ou son représentant, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes, à signer et notifier les marchés issus du groupement.

**ARTICLE SIX : AUTORISE** le Maire ou son représentant, à prendre toute mesure ou décision nécessaire à l'exécution des marchés, pour ce qui le concerne.

**ARTICLE SEPT : DIT** que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**Affaire n° 3.4 : Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public de prestations d'abattage, d'élagage, de taille d'arbres et de plantation d'arbres d'alignement sur le territoire de plaine commune**  
Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN : APPROUVE** la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public de prestations d'abattage, d'élagage, de taille d'arbres et de plantation d'arbres d'alignement sur le territoire de Plaine Commune.

**ARTICLE DEUX : APPROUVE** la désignation de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune comme coordonnateur du groupement de commandes.

**ARTICLE TROIS : APPROUVE** la désignation de la Commission d'appel d'offres du coordonnateur en tant que commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

**ARTICLE TROIS :** APPROUVE la désignation de la Commission d'appel d'offres du coordonnateur en tant que commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

**ARTICLE QUATRE :** AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la convention constitutive du groupement ainsi que tout acte y afférent, et à prendre toutes les mesures d'exécution de la convention, pour ce qui le concerne.

**ARTICLE CINQ :** AUTORISE le Président de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune, ou son représentant, à signer les marchés, issus du groupement, et les notifier, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes.

**ARTICLE SIX :** AUTORISE le Maire, ou son représentant, à prendre toute mesure d'exécution du marché, pour ce qui le concerne.

**ARTICLE SEPT :** DIT que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**Affaire n° 4.1 : Convention triennale d'objectifs 2018-2019-2020 entre la commune de Stains et l'association Banlieues Bleues**

Rapporteur : Angèle DIONE

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **35 voix pour** (M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE), et 1 non-participation au vote en qualité de membre du conseil intéressé (M. Azzédine TAÏBI))

**ARTICLE UN :** APPROUVE la convention triennale d'objectifs pour les années 2018- 2019-2020, entre la Commune de Stains et l'Association Banlieues Bleues,

**ARTICLE DEUX :** AUTORISE Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tous les actes y afférent et à procéder à son exécution.

**ARTICLE TROIS :** FIXE le montant de la subvention octroyée à l'Association Banlieues Bleues au titre de l'année 2018 à hauteur de 13 715,00 Euros TTC (treize mille sept cent quinze Euros toutes taxes comprises).

**ARTICLE QUATRE :** DIT que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**Affaire n° 5.1 : Dénomination de la voie située derrière la médiathèque Louis Aragon de Stains**

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **28 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE (par mandat), Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN (par mandat), Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE) et 8

voix contre (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE),

**ARTICLE UNIQUE : DECIDE** de dénommer comme suit :

- « allée Léo Ferré » la voie réalisée derrière la médiathèque Louis Aragon entre la rue René Dumont et la rue des Parouzets.

\*\* \*\*\* \*\*

L'ordre du jour étant épuisé  
la séance publique est levée à vingt-deux-heures et vingt-cinq minutes

Le Maire  
Azzédine TAÏBI

